

Chronique Roubaissienne

BUREAU: 39, Rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE - Numéro 123 - TELEPHONE

LE PREMIER DEVOIR

Depuis le commencement du mois de janvier et jusqu'au 4 février, il n'y a eu que des élections municipales. Le premier devoir de l'administration communale est de faire voter les listes électorales ou de se faire inscrire, s'ils ne le sont pas encore.

Ce devoir est le premier, le plus important de tous pour l'électeur, car s'il ne le remplit pas, il risque fort de se voir évincer, pendant un an, du droit de déposer dans l'urne le bulletin qui fait de lui, pour un moment, le maître de ses destinées.

L'année qui vient de commencer sera marquée par les élections municipales. Il s'agit pour les Roubaissiens, de savoir s'ils entendent conserver à l'administration communale les gens qui, depuis six ans, se moquent de la classe ouvrière et d'autant plus d'audace qu'ils croient le faire si savamment que celui-ci ne s'en aperçoit pas et se déclare étonné de leur service.

Capitalistes, ils n'ont fait, depuis qu'ils sont au pouvoir, autre chose que travailler pour la classe capitaliste.

Cela se conçoit, il était impossible qu'il en fût autrement et l'on devait s'attendre, le jour où l'on croyait que la majorité du conseil à l'Hôtel de Ville, à qui vous faites œuvre antédémocratique.

Elle a pu manquer.

Nous avons souvent parlé du fameux emprunt de 50 millions. Qu'on nous permette cependant d'en dire encore quelques mots. L'Etat est de ceux qui ne saurait trop répéter. Une courte numération, suivie de quelques chiffres, suffira pour montrer à quel point on s'est moqué du peuple en parlant de l'œuvre démocratique de la municipalité.

Le Palais municipal, le square du Fontaine, le jardin de la gare, la passerelle, les travaux d'assainissement et l'eau potable. L'addition ne se monte même pas à un million.

Quant aux crèches, aux écolages de lait, à la fameuse caisse de chômage, dont on a tant parlé et qui seraient si utiles pendant que sévira encore le capitalisme, c'est une loterie que ces bons démocrates, que ces excellents philanthropes ont chargé d'apporter la somme nécessaire.

Mais hélas ! la loterie ne produit pas et il faut attendre, car ce n'est pas l'année de 25 millions, jetés dédaigneusement par les exploités, qui permettra à la classe ouvrière de lutter contre le chômage.

Il reste encore quelques centaines de milliers de francs à sauver, la salle d'exposition n'est pas encore commencée.

Puisque ces messieurs les réactionnaires refusent de le reporter sur une œuvre utile, faites la besogne vous-même.

Allez vérifier votre inscription, allez vous faire inscrire et voter, chassez les mauvais bergers. Vous en avez le pouvoir, c'est assez dire combien vous seriez responsables de vos misères futures et vous ne remplissez pas votre devoir.

Liste électorale

Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile, sont invités à en faire la déclaration verbale ou écrite à la mairie (Bureau 39, rue Pauvrière, 39) avant le 10 février.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin de révision en 1907, sont priés de vérifier de suite leur inscription et doivent se considérer comme radés de la liste électorale.

Les Grèves

CHÈX MABUREL-DEVENNE
Hier, dix bateaux du triage de déchets Maburel-Devienne, se sont mis en grève. Dans cette maison on faisait, il y a un an un travail spécial pour la maison E. et M. Morle et ce travail était payé à raison de 4 fr. 25 par jour.

Or, les patrons ne veulent plus donner que 3 fr. 75.

D'où la grève qui n'est pas faite, comme pourraient le dire les capitalistes, sur une question d'augmentation de salaire.

LA BOUCHEE DE PAIN

Semaine du 30 décembre 1907 au 5 janvier 1908. Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 852; enfants, 120; total, 1,172.

ESSUIE CASSE

Hier, dans l'après-midi, la remorque d'un camion faisant le service entre Roubaix et Lille, a eu son essieu cassé, rue Nerva.

Cette voiture a été mise sur la voie de garage de la Barque d'Or, et l'essieu a été réparé sur place.

IL COUPAIT DES GAULES

Les agents Dupont et Bourgeois ont surpris hier matin, vers onze heures et demi, par Barbicru, Constantin Dumont, âgé de 50 ans, maçon, demeurant à Croix, rue Jeanne-Arc, qui était occupé à couper des branches de coudrier.

Comme de juste, un bon procès verbal lui a été dressé pour lui apprendre à chercher ailleurs les bâtons dont il pourrait avoir besoin.

A QUI LES CLEFS ?

M. Delange, préposé des douanes à la gare, a trouvé un troussac de cuir posé sur la voie du chemin de fer. Il a déposé au bureau central de la Compagnie où on pourra le réclamer.

DES REMERCIEMENTS

Nous avons reçu la lettre suivante :
« Par la voie de votre estimable journal, nous vous remercions, nous, père de famille, ayant des enfants au Sanatorium, de remonter le syndicat des cinématographes par sa généreuse initiative, en nous favorisant principalement en la personne de nos pauvres petits infirmes. »

Nous sommes allés dimanche 5 janvier, visiter à nos enfants les étonnantes que ce grand syndicat a bien voulu nous donner et nous en sommes très reconnaissants.

Merci encore à ces généreux syndicalistes à M. Elie Voighe et Paul Douai, membre du comité du syndicat, qui nous ont accompagnés au Sanatorium de Saint-Pol de Berck-sur-Mer.

Pour nos enfants, encore une fois, merci.

NOS CAMBRIOLEURS

M. Jean-Baptiste Vernier, demeurant 256, rue des Arts, exploitait, en cet endroit, un petit commerce de cuirs et crêpes.

Lundi, ayant besoin d'acheter des marchandises, il s'était décidé à sortir mais il fut obligé de renoncer, sans doute pour cause de verglas, sa course au lendemain.

Mal lui en prit car, hier matin, à sept heures et demi, Mme Vernier, à son grand étonnement, s'aperçut que la porte de la cuisine résistait, une chaise avait été placée contre la porte, elle pensa aussitôt à un cambrioleur et elle ne se trompa pas comme on va le voir tout de suite.

Tous les meubles avaient été fouillés, linges et couverts gisent sur le sol.

Mme Vernier songea aussitôt à l'argent que son mari avait mis de côté pour son achat. L'argent avait disparu.

M. Vernier, mis au courant de la situation, constata que les cambrioleurs avaient pénétré dans la maison après avoir escaladé le mur de clôture qui sépare leur cour de la maison Durocq. Cette maison donne rue du Vivier.

Après avoir briqué un carreau à la porte de l'arrière-cuisine, ils tirèrent le verrou et se trouvèrent dans la pièce.

Une fois dans la cuisine ils fouillèrent les meubles, firent une exploration à la cave et enlevèrent l'argent, une somme de 285 francs et trois pièces de cuir de 20 francs chacune.

Partout on relève des traces de bougie.

LA FRAUDE

Les préposés des douanes de la brigade de Roubaix, Louis Delplaque et Arthur Delebecq, ont arrêté hier matin, vers cinq heures, près de la gare du Pile, les nommés Pierre Becquet, 19 ans, journalier, demeurant à La Madeleine, rue Jacques-Lefebvre, 53; et Edouard Payer, 19 ans, journalier, demeurant à Lille, rue des Robbedis, 17, qui portaient ensemble onze kilos de tabac d'une valeur de 137 fr. 50 et huit kilos de café vert, d'une valeur de 24 francs.

Un peu plus tard, les mêmes préposés ont arrêté presque au même endroit, les nommés Edouard Boulanger, 19 ans, journalier, demeurant à Lille, qui était porteur de dix kilos de tabac d'une valeur de 112 fr. 50.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA de L. cafés.

Pendant le mois de décembre 1907, l'état-civil a enregistré 20 mariages, 4 divorces, 226 naissances, dont 100 légitimes et 126 illégitimes, 111 morts et 162 décès dont voici les causes :

Fièvre typhoïde, 1; coqueluche, 1; autres maladies épidémiques, 1; tuberculose, 21; cancer et autres tumeurs, 4; méningite simple, 3; congestions, 15; maladies organiques du cœur, 18; bronchite, 7; pneumonie, 4; autres affections de l'appareil respiratoire, 26; affections du système digestif, 5; diarrhée, 8; affections du système urinaire, 3; néphrite, 3; débilité congénitale, 7; débilité sénile, 8; morts violentes, 4; suicides, 3; autres maladies mal définies, 1.

POUR LES PINCHONNEUX

N'en déplaise à notre confrère « L'Avenir », les pinchonneux sont de braves gens et leur cause est bonne à défendre, car elle est juste. Aussi, c'est avec un plaisir sensible que nous avons appris le succès de la réunion qui eut lieu dimanche chez Francis Calonne, à laquelle nous nous sommes fait un devoir et un plaisir d'assister, si le communiqué qui nous fut envoyé — on nous l'assure — ne s'était égaré en route.

Notre ami Coupez, toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit de bien faire, fut sollicité par les pinchonneux de leur façon de procéder. Mais hélas ! les pinchonneux n'ont pas de moyen de se faire entendre, car ils ne peuvent pas parler. C'est pourquoi nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

Le 4 janvier, à 8 heures du matin, nous avons écrit à M. Coupez, qui nous a promis de leur faire entendre sa voix, de leur faire connaître les raisons de leur situation.

BLESSE A L'OEIL

Chez MM. Allart, Roubaix, 14 ans, pécheur, demeurant Grande-Rue, cour Masurel, 5, a été blessé au genou gauche par une aiguille.

Quinze jours de repos.

EN TIRANT UN PANIER — Chez MM. Allart, Roubaix, 14 ans, pécheur, demeurant Grande-Rue, cour Masurel, 5, s'est blessé au genou gauche en tirant un panier.

Quinze jours de repos.

EN TOMBANT — Chez M. Wibaix-Flarin, M. Philippe Blunier, 46 ans, mécanicien, demeurant rue d'Oran, 1, s'est fait une entorse du poignet gauche en tombant le 2 heures 1/2.

Quinze jours de repos.

BLESSE AU GENOU — Chez MM. Allart, Roubaix, 14 ans, pécheur, demeurant Grande-Rue, cour Masurel, 5, s'est blessé au genou droit en heurtant son pied.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

Quinze jours de repos.

EN SERRANT UN ECROU — Chez M. Plat-Agoche, M. Omer Ghilman, 28 ans, usinier, rue des Longues-Halles, 26, s'est fait une contusion à la main droite en serrant un écrou.

TAMPONNE PAR UN TRAMWAY

Louis-François Duprez, 78 ans, pensionnaire de l'Hospice civil, rue d'Harvè, revenant de Roubaix par les boulevards. En face de l'église du Sacré-Coeur, le vieillard voulut traverser le boulevard Garibaldi pour se diriger vers le pont de l'Espérance. Au moment où il s'engageait sur la voie du tramway arrivait un car venant de la Grande-Place de Tourcoing et se dirigeant vers Roubaix. Le vieillard fut aperçu par le chauffeur, bloqua son frein électrique. Trop tard ! le vieillard fut renversé. Le conducteur, aidé d'un passant, le transporta à la pharmacie Assemblée, où il reçut les soins du docteur Deconvoile, mandé en hâte. M. Duprez est en état de convalescence à l'Hospice civil et quelques écorchures aux mains.

Il a été reconduit à l'Hospice par l'agent Martin.

DETTE A REGLER

Le garde Dervaux a arrêté mardi, Lucien Dury, 29 ans, né à Roubaix, appartenant au Blanc-Sec, rue Lhomond, 15. Cet homme a été dirigé sur Lille, où il purgera 2 jours de prison.

LA FRAUDE

Les douaniers du Touquet ont arrêté le nuit dernière, Edouard Dechy, 47 ans, boucher, à Mons-en-Barœul, porteur d'une painure renfermant 7 kilos de café vert, d'une valeur de 21 francs. Le fraudeur sera transféré à Lille aujourd'hui.

STATISTIQUE SANITAIRE

Pendant le mois de décembre il a été déclaré 135 naissances et 99 décès. Il y a eu 17 mariages.

Les décès ont été attribués aux causes suivantes : 20 à la toux; 2 à la grippe; 10 à la tuberculose des pommoux; 1 à la tuberculose des méninges; 1 à une autre tuberculose; 6 au cancer et autres tumeurs malignes; 5 à la méningite simple; 5 à la congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau; 1 à la bronchite chronique; 1 à la bronchite aiguë; 4 à la débilité sénile; 2 à des morts violentes (suicide excepté). Il y a eu 2 suicides; 9 décès ont été attribués à diverses maladies. Il y a eu 13 décès de moins d'un an; 18 de 1 à 19 ans; 9 de 20 à 29 ans; 17 de 40 à 50 ans; 37 au delà de 60 ans.

LEURS RENTES — A la fin de l'année, les rentes de l'Etat ont été de 100,000 francs. Les rentes de l'Etat ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

EN COUPANT DES CERCELES DE BALLE — A la fin de l'année, les cerceles de balle ont été de 100,000 francs.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 7 janvier 1908
Nécessaire, — Fourmeau Fernand, rue de l'Union, 61. — Ouesquier Noël, rue des Couloins, 10. — Stevens Maurice, rue de l'Union, 21. — Legal Camille, rue Nationale, 122. — Guelmans Richard, rue Nationale, 122. — Vanbeltingen Pierre, rue des Couloins, 10. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, rue Nationale, 122. — Dées, — Delplaque Camille, 66 ans, rue des Couloins, 10. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, 3 mois, rue Saint-Pierre, 15. — Vinot-Fréfontaine Jeanne, 23 ans, rue de l'Union, 21. — Salosse Sylvie, 20 ans, rue de l'Union, 21. — Leclercq Louis, 78 ans, rue de l'Union, 21. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, 43 ans, rue Nationale, 122. — Mort-ne, 2.

BOUCHERS ET PROCES-VERBAUX — M. le préfet a approuvé l'arrêté des arrêtés pris par le maire de Croix concernant l'inspection des viandes.

SOUS LA GLACE — Dimanche, dans l'après-midi, un enfant, Jules Borrenon, glissant sur le canal, près du pont du Moulin, l'écroule et le meurtrier l'aurait déjà égaré, mais il n'est pas parvenu à se relever.

MOUVAUX
Une tragédie cléricale
Une bande de jeunes gens bien pensants, faisant partie d'une certaine société de la rue de l'Union, ont voulu se divertir en se amusant à lancer des pierres sur les passants.

WATTRELOS
ABATTOIR PUBLIC — L'administration municipale a reçu une députation des bouchers qui ont demandé de placer un abattoir entre la rue Falckherbe et la ligne du chemin de fer.

HOSPICE — Par arrêté de M. le préfet du Nord en date du 30 décembre, les Bénédictins de Deirux, membres sortants de la commission administrative de l'Hospice, ont été maintenus en fonctions pour quatre ans.

ÉTAT CIVIL
de TOURCOING du 7 janvier 1908
Nécessaire, — Fourmeau Fernand, rue de l'Union, 61. — Ouesquier Noël, rue des Couloins, 10. — Stevens Maurice, rue de l'Union, 21. — Legal Camille, rue Nationale, 122. — Guelmans Richard, rue Nationale, 122. — Vanbeltingen Pierre, rue des Couloins, 10. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, rue Nationale, 122. — Dées, — Delplaque Camille, 66 ans, rue des Couloins, 10. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, 3 mois, rue Saint-Pierre, 15. — Vinot-Fréfontaine Jeanne, 23 ans, rue de l'Union, 21. — Salosse Sylvie, 20 ans, rue de l'Union, 21. — Leclercq Louis, 78 ans, rue de l'Union, 21. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, 43 ans, rue Nationale, 122. — Mort-ne, 2.

BOUCHERS ET PROCES-VERBAUX — M. le préfet a approuvé l'arrêté des arrêtés pris par le maire de Croix concernant l'inspection des viandes.

SOUS LA GLACE — Dimanche, dans l'après-midi, un enfant, Jules Borrenon, glissant sur le canal, près du pont du Moulin, l'écroule et le meurtrier l'aurait déjà égaré, mais il n'est pas parvenu à se relever.

MOUVAUX
Une tragédie cléricale
Une bande de jeunes gens bien pensants, faisant partie d'une certaine société de la rue de l'Union, ont voulu se divertir en se amusant à lancer des pierres sur les passants.

WATTRELOS
ABATTOIR PUBLIC — L'administration municipale a reçu une députation des bouchers qui ont demandé de placer un abattoir entre la rue Falckherbe et la ligne du chemin de fer.

HOSPICE — Par arrêté de M. le préfet du Nord en date du 30 décembre, les Bénédictins de Deirux, membres sortants de la commission administrative de l'Hospice, ont été maintenus en fonctions pour quatre ans.

ÉTAT CIVIL
de TOURCOING du 7 janvier 1908
Nécessaire, — Fourmeau Fernand, rue de l'Union, 61. — Ouesquier Noël, rue des Couloins, 10. — Stevens Maurice, rue de l'Union, 21. — Legal Camille, rue Nationale, 122. — Guelmans Richard, rue Nationale, 122. — Vanbeltingen Pierre, rue des Couloins, 10. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, rue Nationale, 122. — Dées, — Delplaque Camille, 66 ans, rue des Couloins, 10. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, 3 mois, rue Saint-Pierre, 15. — Vinot-Fréfontaine Jeanne, 23 ans, rue de l'Union, 21. — Salosse Sylvie, 20 ans, rue de l'Union, 21. — Leclercq Louis, 78 ans, rue de l'Union, 21. — Vandenbroucke Jean-Baptiste, 43 ans, rue Nationale, 122. — Mort-ne, 2.

BOUCHERS ET PROCES-VERBAUX — M. le préfet a approuvé l'arrêté des arrêtés pris par le maire de Croix concernant l'inspection des viandes.

SOUS LA GLACE — Dimanche, dans l'après-midi, un enfant, Jules Borrenon, glissant sur le canal, près du pont du Moulin, l'écroule et le meurtrier l'aurait déjà égaré, mais il n'est pas parvenu à se relever.

MOUVAUX
Une tragédie cléricale
Une bande de jeunes gens bien pensants, faisant partie d'une certaine société de la rue de l'Union, ont voulu se divertir en se amusant à lancer des pierres sur les passants.

WATTRELOS
ABATTOIR PUBLIC — L'administration municipale a reçu une députation des bouchers qui ont demandé de placer un abattoir entre la rue Falckherbe et la ligne du chemin de fer.

HOSPICE — Par arrêté de M. le préfet du Nord en date du 30 décembre, les Bénédictins de Deirux, membres sortants de la commission administrative de l'Hospice, ont été maintenus en fonctions pour quatre ans.

ÉTAT CIVIL
de TOURCOING du 7 janvier 1908
Nécessaire, — Fourmeau Fernand